

## Modalités relatives à la certification des Domaines de Compétences - DETISF

Domaine de compétences	Modalités d'évaluation	
<b>DC1</b>	Pratique professionnelle <i>évaluée et notée conjointement par l'établissement de formation et le Site Qualifiant</i>	Note /20 (Coef. 1)
	Dossier de Pratique Professionnelle noté par le jury du diplôme	Note /20 (Coef. 1)
	Soutenance orale du dossier devant le jury du diplôme (30 minutes) <i>Epreuve organisée par la DREETS</i>	Note /20 (Coef.1)
<b>DC2</b>	Epreuve orale permettant au candidat de se positionner pour une situation donnée, le rôle du TISF par rapport à l'équipe et aux partenaires <i>Epreuve organisée par l'organisme de formation</i>	Note /20
<b>DC3</b>	CCF comprenant des épreuves de mise en situation pratique et au moins une épreuve de contrôle de connaissances <i>Epreuve organisée par l'organisme de formation</i>	Note /20
<b>DC4</b>	Epreuve orale de 20 minutes permettant, à partir d'une situation de la vie quotidienne, au candidat d'analyser les enjeux et les moyens de l'action éducative. <i>Epreuve organisée par l'établissement de formation</i>	Note /20
<b>DC5</b>	Epreuve écrite de 3 heures permettant au candidat d'analyser une situation en rapport avec l'enfance ou la famille <i>Epreuve organisée par la DREETS</i>	Note /20
<b>DC6</b>	Epreuve écrite de 2 heures permettant, pour une situation d'exclusion donnée, au candidat : -de présenter les dispositifs et les services pouvant être sollicités -de proposer un accompagnement social adapté <i>Epreuve organisée par l'organisme de formation</i>	Note /20

Chaque domaine doit être validé séparément. Un domaine est validé lorsque le candidat obtient une note moyenne au moins égale à 10/20 pour ce domaine.  
En cas de validation partielle, le candidat conserve le bénéfice de ses notes sans limitation de durée.